



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)

Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

AWE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INJEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité d'Administration

Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration

Jean-Luc LEJEUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS

Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 34/43 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équip. communautaire

aménagement diffuse

lotier

activité Indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) :

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou équip. communautaire

aménagement diffuse

lotier

activité Indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib) :

Assainissement transitoire (III) :

habitat ou équip. communautaire

aménagement diffuse

lotier

activité Indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin

(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover

Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées

Eau de surface ayant fonction de collecteur

Canalisation spécifique en assainissement autonome

Canalisation d'eau claire existante

Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration

Station publique

Station à statut particulier

Station d'épuration

Station de pompage

Autres problématiques

Démagement - Exhaure

Station de pompage

Basin d'orage

Station de pompage

Station de pompage

Station de pompage

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 1/06/2004)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)

Navigable

1er catégorie

2ième catégorie

3ième catégorie

non classé

Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 20/11/2004)

Les zones ou s'appliquent au différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'intégrant en lieu et place de la responsabilité de la DGATLP.

L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 20/11/2004)

40/2 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN

Traitement des données : CIA et SPGE

